


ASUNOR.com



L'espérance est le seul bien de ceux qui n'en ont plus.

Roger De Robutin, comte De Bussy, Général de cavalerie (1618-1693)

Deuxième semestre 2011



**Spéciale location
estivale!**

**Deux appartements
entièrement remis
à neuf avec tout
le confort à**

NICE-CÔTE D'AZUR

Et si vous choisissiez Nice Côte d'Azur pour vos prochaines vacances?

Madame, Monsieur, Cher(e)s camarades,

*L'**ASUNOR** (reconnue d'utilité publique assurant une action en matière sociale au profit des réservistes de l'**UNOR**) est propriétaire de deux appartements situés à Nice.*

Lors de ma candidature en mai 2010, au poste de président, j'avais mis en priorité de mon projet d'action, la remise en état de ces deux appartements constituant par ailleurs un patrimoine associatif, légué par nos anciens, que nous nous devons de valoriser.

*Dans la foulée de mon élection à l'unanimité du bureau, avec le **CBA (r) Georges Cautier** notre trésorier, nous nous sommes mis au travail. Nous avons fait un audit des finances et proposé différents devis et hypothèses concernant ces appartements.*

Nous avons ainsi soumis au conseil d'administration puis à l'assemblée générale ASUNOR de novembre 2010, le vote d'importants travaux de remise en état. Notre proposition a été adoptée à l'unanimité du Conseil d'Administration et par l'Assemblée générale à l'unanimité moins une voix. Nous avons également été mandatés pour procéder à la location de ces appartements à l'issue des travaux.

Nous avons donc travaillé et nous y sommes!

Nous avons donc le plaisir et la fierté de vous inviter dès que possible à vous poser la question: « pourquoi ne pas choisir Nice Cote d'Azur pour nos prochaines vacances? »

*Nos deux appartements disposent donc, maintenant de tout le confort et ils sont disponibles. Nous avons choisi de vous proposer la location via un site internet spécialisé dans la location d'appartement (www.abritel.fr) ce qui nous facilitera la tâche. L'**ASUNOR** n'a en effet*

pas les moyens financiers de salarier un permanent. Les premières candidatures arrivées seront les premières servies dans un premier temps. Nous proposerons ensuite au CA un projet de règlement spécifique. Dorénavant nos compte devraient ainsi cesser d'être déficitaires.

*Alors cher(e)s ami(e)s réservistes militaires, si vous êtes à jour de votre cotisation à l'une des associations affiliées à l'**UNOR**, n'hésitez plus! **Connectez vous sur internet pour passer un instant de détente, été comme hiver...**et ce pour toute la famille et toutes les générations grâce à l'action de l'**ASUNOR**.*

Ces appartements dont nous avons la gestion, nous viennent de nos anciens, ils sont un peu les vôtres...

*Si par ailleurs certains d'entre vous souhaitent s'investir à nos côtés, ils sont les bienvenus. A une condition : bonne humeur, esprit constructif et de camaraderie sont requis impérativement. Nous sommes là pour servir l'intérêt général...C'est là tout le but de l'**ASUNOR**...et plus largement de nos associations de réservistes. C'est là tout le but de mon action!*

Vous trouverez plus d'informations sur www.asunor.com le blog que nous avons créé pour vous informer et communiquer avec vous.

Je reste personnellement à votre disposition.

Bien fidèlement.

CEN (r) Philippe TISSIER,
Président de l'ASUNOR
Président de l'ANORGEND
Vice Président de l'UNOR
Membre du CSRM



Nice, une ville toute en beauté...!

Nice séduit par son animation, ses belles façades ocre, ses marchés pittoresques et surtout par son authenticité.

Une promenade matinale à travers le marché aux fleurs puis aux fruits et légumes dans le Vieux-Nice est un grand moment de plaisir pour tous les sens.

La Promenade des Anglais, le Carnaval, le Vieux Nice, le Nice Jazz Festival sont connus bien au-delà de nos frontières. Le nombre et la qualité des musées place Nice à la première

position après Paris, et les nombreuses sculptures qui ornent les rues illustrent l'attachement particulier que les artistes ont manifesté de tout temps pour cette cité.

De plus, Nice est située au cœur d'une des régions les plus touristiques au monde : la Côte d'Azur. Cette position centrale constitue un atout essentiel pour l'organisation de vos séjours-découverte.

En effet, les sites les plus renommés de la Riviera et de l'arrière pays se trouvent dans un rayon de 100 km au plus au départ de la place Masséna ! Nice est ainsi le point de départ idéal pour découvrir le littoral méditerranéen et les célèbres villages perchés et même pour profiter des joies de la glisse et du ski dans les stations de l'arrière-



Dynamique de la vie culturelle et de la vie nocturne ,

Lieu d'épanouissement de l'art et de la culture, Nice Côte d'Azur est riche d'un extraordinaire patrimoine culturel et artistique, auquel les plus grands peintres, écrivains et musiciens ont apporté leur contribution.

L'art de vivre niçois, c'est aussi tout un environnement culturel.

Les couleurs dorées du matin laissent place au mauve poudré du soir...

Apéritif sur le Cours Saleya ou lounge bar branché, dîner gastronomique, exotique ou tendance, fin de soirée salsa, disco, jazz, cabaret ou casino...

Sans oublier le célèbre carnaval...

À vous de composer votre soirée !



Détente, mer, montagne, arrière-pays, !

A côté d'une bande littorale très urbanisée, cohabite un arrière-pays jalousement protégé. Le découvrir se mérite et procure un bonheur simple.

Quel meilleur moyen de le sentir, de l'écouter, et d'en saisir l'authenticité, que de parcourir les chemins aménagés et balisés qui permettent de savourer la beauté de ses paysages.

Nous vous proposons ici des circuits de ballades à pratiquer à pied, à vélo, ou en raquettes, selon la saison.

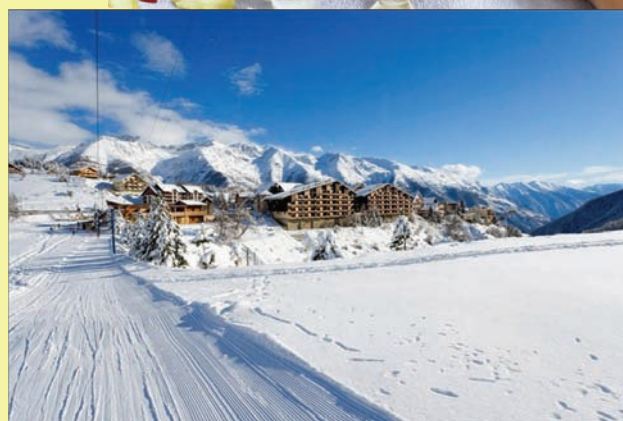
Pour chacun, nous vous indiquons le plan d'accès, le degré de difficulté, la durée, les dénivelés, les particularités topographiques et les centres d'intérêt, le long du parcours. Cartes, adresses et conseils pratiques facilitent la préparation de votre sortie.

Sports d'hiver et d'été

Neige et soleil à moins d'une heure du littoral ! Nice c'est un merveilleux paradoxe du bleu et de la mer et du blanc des sommets...

Des sommets qui dépassent 3 000 m d'altitude !

Les amateurs de ski de fond et de ski alpin peuvent parcourir plus de 700 kilomètres de pistes dans des paysages ensoleillés, qui offrent une palette incomparable de diversité de décors, tel est le privilège des Alpes-Maritimes...



L'appartement

«Bottero »

Sis au 20 rue de Bottero à Nice, cet appartement est dans un immeuble de standing des années 50, dénommé « la Villa Radieuse ».

Situé dans le quartier Gambetta, dans une rue calme à proximité de la promenade des Anglais, il est à 10 minutes de la gare et à 200 mètres de la plage.

Cet appartement proposé à la location saisonnière dispose de deux pièces principales. Il est situé au rez de chaussée.



Traversant, orienté Nord/Sud, il est composé d'une entrée avec placards, à gauche deux pièces avec doubles baies vitrées donnant sur la rue, une salle de bains, un water-closet, une cuisine ouvrant sur un petit jardinet privatif ombragé équipé d'une salon de jardin (environ 45m²) l'appartement ayant une superficie d'environ 45m².

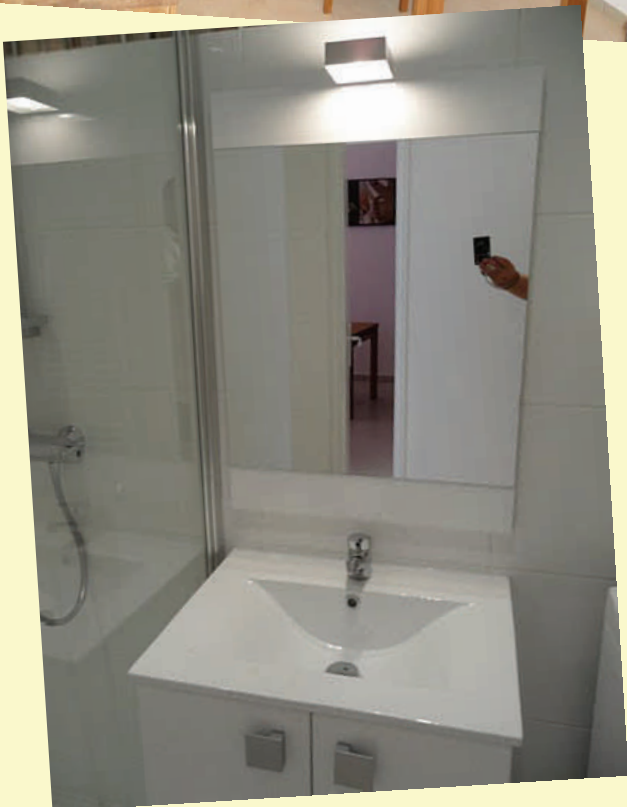
Entièrement rénové, cet appartement dispose de l'ensemble du confort moderne.

Plus d'information sur la disponibilité de l'appartement, les tarifs et pour les modalités de location sur le site abritel:

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689932>

Les membres de l'Asunor et des associations affiliées à l'Unor à jour de leur cotisation bénéficient d'une réduction de 15% sur les tarifs proposés pour le public.

Tout contact sur : www.asunor.com



L'appartement

« Clémenceau »

Sis au 25 rue Georges Clémenceau à Nice, cet appartement est dans un bel immeuble de style, dénommé « Palais Atlanta ».

Situé au cœur de Nice, près du quartier des musiciens, à cinq minutes de la gare, et à dix minutes de la plage, dans une rue commerçante à proximité de l'avenue Jean Médecin, artère principale de Nice, le Palais Atlanta est un immeuble des années 30, très bien entretenu avec ascenseur et parlophone.

Cet appartement proposé à la location saisonnière dispose de deux pièces principales. Il est situé au 2^{ème} étage à gauche en sortant de l'ascenseur et donne sur une cour intérieure.



D'orientation sud, il est composé d'une entrée avec placards, un dégagement ouvrant sur un water-closet, une cuisine américaine, une chambre avec balcon, un séjour, une salle de bains, le tout d'une superficie d'environ 55m². La hauteur sous plafond est d'environ 3 mètres.

Entièrement rénové, cet appartement dispose de l'ensemble du confort moderne.

Plus d'information sur le confort, la disponibilité de l'appartement, les tarifs et pour les modalités de location sur le site abritel:

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689934>

Les membres de l'Asunor et des associations affiliées à l'Unor à jour de leur cotisation bénéficient d'une réduction de 15% sur les tarifs tous publics.

Tout contact sur : www.asunor.com





Appartement BOTTERO



Equipements

Ménager : Vaisselle et couverts ; Congélateur ; Micro ondes ; Aspirateur ; Ustensiles de cuisine ; Four ; Lave vaisselle ; Réfrigérateur ; Plaques de cuisson ; Lave linge

Multimédia : TV ; Accès haut-débit ; Tél ; Accès Wi-Fi ; Accès Internet

Extérieur : Barbecue ; Salon de jardin ; Chaises de jardin ;

Généraux : Chauffage central ; Climatisation

Notes sur les équipements : La cuisine est entièrement équipée à neuf (four micro ondes, four, plaques chauffantes, cafetière, batterie de cuisine, couverts, assiettes, accessoires divers, ..). Un lave-vaisselle et un lave-linge sont disponibles dans l'appartement. Un salon de jardin avec table et 4 chaises, un barbecue. Un téléphone pour passer les appels d'urgence et recevoir les appels et un équipement internet wi-fi gratuit. .

Services : Ménage non inclus: Prix 50 Euros

Autre : Animaux acceptés

Tarifs et modalités de location

Les membres de l'ASUNOR, (membres d'associations affiliées à l'Unor, ou adhérents directs) à jour de cotisation bénéficient d'une réduction de 15% sur le prix tous publics.

Location du samedi au samedi. Etablissement d'un contrat de location. Etat des lieux entrés et sortie. Apporter les draps 160 cm x 200 cm pour chaque couchage et les taies d'oreillers (4).

Tarifs	Semaine tout public	Semaine adhérent ASUNOR	Durée minimum	Caution	Acompte
Très hauts (TH)	700€	595€	7 jours	500€	30% du montant du loyer
Hauts (H)	590 €	501.5€	7 jours	500€	30% du montant du loyer
Moyens (M)	490 €	416.5€	7 jours	500€	30% du montant du loyer
Bas (B)	400 €	340€	7 jours	500€	30% du montant du loyer

Virement ou règlement par chèque d'un montant 30% du loyer total à la réservation avec signature du contrat de location. Complément par virement ou chèque 1 semaine avant remise des clés. Caution de 500 euros par chèque lors de la remise des clés et envoyée une semaine après au domicile.

Saisons de location pour nos appartements

Saison	Semaine
Très haute	28/29/30/31/32/33
Haute	1/7/8/9/10/15/16/17/18/19/20/21/22/23/24/25/26/27/34/35/36/37/43/44/52
Moyenne	38/39/40/41/42
Basse	2/3/4/5/6/11/12/13/14/45/46/47/48/49/50/51

Possibilité de souscrire une Assurance Location Tranquillité.

Remboursement **jusqu'à 10 000€**, **Responsabilité civile villégiature** à hauteur de **1 525 000€**, **Assistance 7j/7** dans le monde

Pour plus d'information: <http://www.abritel.fr/location-vacances/p689932>
<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689934>



Appartement CLEMENCEAU



Equipements

Ménager : Vaisselle et couverts ; Congélateur ; Micro ondes ; Aspirateur ; Ustensiles de cuisine ; Four ; Lave vaisselle ; Réfrigérateur ; Plaques de cuisson ; Lave linge

Multimédia : TV ; Accès haut-débit ; Tél ; Accès Wi-Fi ; Accès Internet

Généraux : Chauffage central.

Notes sur les équipements : La cuisine est entièrement équipée à neuf (four micro ondes, four, plaques chauffantes, cafetière, batterie de cuisine, couverts, assiettes, accessoires divers, ..). Un lave-vaisselle et un lave-linge sont disponibles dans l'appartement. Un téléphone pour passer les appels d'urgence et recevoir les appels et un équipement internet wi-fi gratuit. .

Services : Ménage non inclus: Prix 50 Euros

Autre : Animaux refusés

Tarifs et modalités de location

Les membres de l'ASUNOR, (membres d'associations affiliées à l'Unor, ou adhérents directs) à jour de cotisation bénéficient d'une réduction de 15% sur le prix tous publics.

Location du samedi au samedi. Etablissement d'un contrat de location. Etat des lieux entrés et sortie. Apporter les draps 160 cm x 200 cm pour chaque couchage et les taies d'oreillers (4).

Tarifs	Semaine tout public	Semaine adhérent ASUNOR	Durée minimum	Caution	Acompte
Très hauts (TH)	750 €	637.5€	7 jours	500€	30% du montant du loyer
Hauts (H)	650 €	552.5€	7 jours	500€	30% du montant du loyer
Moyens (M)	550 €	467.5€	7 jours	500€	30% du montant du loyer
Bas (B)	450 €	382.5€	7 jours	500€	30% du montant du loyer

Virement ou règlement par chèque d'un montant 30% du loyer total à la réservation avec signature du contrat de location. Complément par virement ou chèque 1 semaine avant remise des clés. Caution de 500 euros par chèque lors de la remise des clés et envoyée une semaine après au domicile.

Venir à Nice

Par avion: L'aéroport Nice-Côte d'Azur est le 2ème aéroport français.

Par train: La SNCF assure 20 liaisons quotidiennes à partir des grandes villes françaises et 11 liaisons régulières en provenance de l'étranger vers NICE.

Par route: Nice est reliée à toute l'Europe par un réseau d'autoroutes denses.

Par Mer: Nice est reliée à la Corse et à bien d'autres ports méditerranéens par Ferries



Se déplacer dans Nice!

Tramway et bus : un titre de transport unique pour un tarif unique ... Profitez d'une centaine de lignes de bus sur les 27 communes de Nice Côte d'Azur, ainsi que d'une ligne de tramway de 8,7 km qui traverse la ville.

Les amoureux du **vélo** n'ont pas été oubliés...

- C'est à partir de la 6ème commission de l'UNOR, dite « aide sociale » et suite à une décision du conseil national de l'Union du 24 novembre 1955, qu'est née l'association dite ACTION SOCIALE de l'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE dont le siège, commun à l'UNOR, était au 17 avenue de l'Opéra à PARIS, puis aujourd'hui, 12 rue Marie Laurencin Paris 12ème.
- Le **14 novembre 1956** : parution au JO des associations de l'existence légale de l'ASUNOR (association loi 1901).
- Le **29 juin 1959** : legs à l'ASUNOR, par l'abbé Charles GRELLIER, de sa maison sise au 30 rue Carnot à CHALLANS (Vendée). La dite maison « *pourrait être utilisée comme maison de repos par les officiers de réserve* ».
- Le **24 février 1967** : Reconnaissance d'utilité publique (J.O. du 25 février 1967).
- Le **11 septembre 1971** : Vente de la maison de CHALLANS qui nécessitait des travaux de restauration et d'aménagement trop importants à Mr JOLLY, pour la somme de 300 000 Francs.
- Le **22 juin 1972** : Décision d'emploi des fonds de la vente pour l'achat d'un appartement sur la côte d'Azur, destiné à être loué de façon temporaire.
- Le **9 mars 1973** : Acquisition d'un appartement au 25 bd Georges Clémenceau à NICE, pour 140000 Francs auquel il faut ajouter 7 380 F de mobilier.
- Le **7 juin 1974** : Le conseil d'administration décide un second emploi des fonds de la vente de la « maison CHALLANS ».
- Le **15 mai 1975** : Acquisition de l'appartement du 20 rue Bottero pour un montant de 98 000 Francs.
- Durant plusieurs années** : Versements de fonds de la part de la fondation WHITTELL à l'ASUNOR, a charge pour elle de reversement à des associations d'anciens combattants. Application du testament de Elia WHITTELL en vue de procurer « *au profit des anciens combattants ayant servi dans les forces armées de la république française pour leur soutien et leurs soins médicaux et hospitaliers qui ne leur sont pas fournis par ladite République.* »
- Le **29 mai 2007** : Réception d'un chèque de 306500\$ pour solde de tout compte grâce à l'action du Président REVAULT d'ALLONNES suite à la liquidation juridique aux USA du Trust Elia WHITTELL (dit fondation WHITTELL).
- Le **19 novembre 2010** : Patrimoine de l'ASUNOR constitué de deux appartements à Nice, et d'environ 280000 euros en trésorerie avant remise en état des appartements. Décision par l'Assemblée générale de remettre en état les deux appartements pour 100000 euros, puis de les proposer à la location saisonnière (membres de l'unor plus tout public).
- Le **1er août 2011** : Fin des travaux suivis par Georges CAUTIER, Trésorier et Philippe TISSIER, Président. Mise en place de la communication sur l'Asunor pour mise à la location des appartements Bottero et Clemenceau, conformément au mandat reçu du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale de l'ASUNOR.

Les missions de l'Asunor

L'Asunor est chargée du suivi des dossiers en lien avec l'action sociale au profit des membres des associations affiliées à l'UNOR et de ses membres adhérents directs.

Bras armé de l'action sociale au profit de l'UNOR, ses dirigeants issus de toutes les forces armées, sont des relais permanents avec les responsables en charge des dossiers Reserve dans l'Armée de l'Air, de Terre, la Marine, la Gendarmerie et les services, au CSRM, au parlement et dans les cabinets du ministère de la Défense et de l'Intérieur.

Force de réflexion, de proposition, l'ASUNOR a pour vocation d'aider ses membres réservistes militaires et leur famille notamment par des conseils et la possibilité d'attribuer des prêts d'honneur.

L'ASUNOR peut aussi accompagner ses membres en cas de contentieux administratif suite à des accidents de service.

L'Asunor recherche des correspondants régionaux.

Si vous disposez de compétences en matière: de protection sociale, d'assurance, de procédures contentieuses administratives, de procédures liées à la sécurité sociale, de retraite, de pensions... et que vous êtes susceptibles de nous accompagner dans nos réflexions et le suivi des dossiers de nos camarades qui solliciteraient notre action et/ou auraient été blessés en service, vous pouvez nous aider!

Si vous souhaitez vous engager à nos côtés, vous pouvez contacter le président Philippe TISSIER.

Contacts

Pour une réservation ou pour une information sur le budget et les comptes de l'Asunor

CBA (r) **Georges CAUTIER**, Trésorier de l'Asunor, 7, rue de Chanateyre 63530 SAYAT.

Gsm: 06 77 72 90 97 - location.vacances@asunor.com

Pour toute information sur l'Asunor, sur la protections sociale, le statut des réservistes, le CSRM...

CEN (r) **Philippe TISSIER**, Président de l'Asunor, 38, rue de la Coutellerie, 95300 PONTOISE.

Gsm: 06 75 37 10 51 - contact@asunor.com

Plus d'infos sur www.asunor.com le blog de l'ASUNOR